

Rapport Moral

Il y a 5 ans presque jour pour jour nous étions une poignée à lancer l'idée de constituer un comité de défense de la maternité de Remiremont.

5 ans plus tard nous sommes une association reconnue de près de 3000 membres. De nombreuses communes, intercommunalité et un Pays, nous ont rejoints. Nos adhérents sont issus de tout le bassin de vie qui chevauche 2 départements les Vosges et la Haute Saône, de Gérardmer à Lure pour faire court

D'horizon et d'opinion, d'engagements divers nous nous sommes rassemblés autour de deux idées fédératrices :

- La santé est un bien commun qui concerne tout un chacun de la naissance à la fin de sa vie
- L'hôpital public, et sa maternité sont des biens communs financés essentiellement par la sécurité sociale. Leur but n'est pas le profit mais la satisfaction des besoins de la population.

Le poumon du territoire avons-nous écrit sur nos banderoles.

Et c'est parce que nous avons su faire bloc ensemble, au-delà de nos appréciations/divergences individuelles que la maternité et l'hôpital sont toujours là, que l'hôpital n'est pas fusionnée avec celui d'Epinal même si le conseil de surveillance au printemps 2016 a accepté la convention de direction commune. Il aurait dû la refuser. Quand je dis nous, je ne parle pas seulement

d'ademat h mais de l'ensemble du mouvement population/ élus/professionnels de santé/associations ,syndicats/ citoyens.

C'est cette force là qu'il nous faut maintenir, cultiver et toujours renforcer.

Et puis il y eu ce terrible printemps, ou démonstration en grandeur réelle a été faite de l'utilité d'un hôpital avec médecine, chirurgie, obstétrique, urgences 24h/24 en proximité. Redisons-le encore une fois. Quelle aurait été la situation si notre résistance collective n'avait pas entravé les plans et contrat de performance qui prévoyaient de transformer le CH de Rmt en centre gériatrique ce qu'ils ont osé appeler et appelle encore « hôpitaux de proximité » car la loi ma santé 202 est toujours là.

Face à ce tout petit virus les managers de tout poil avec leur tableur xl se sont trouvés démunis et il a bien fallu laisser la main aux médecins et aux soignants. Ainsi, le 12 mars notre Prdt déclarait *Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché.*

Malheureusement les jours d'après, ne sont pas très différents de ceux d'avant. Globalement, le Ségur de la santé n'a pas vraiment apaisé la souffrance des soignants qui continuent de réclamer de la considération, des bras et des lits

supplémentaires. La loi de financement de sécurité sociale prévoit encore 900 000€ d'économie sur l'hôpital

Et Ici à Remiremont ?

Soulignons ce qui a été acté. A la suite de la mission ORATORIO, un projet médical commun a été adopté par les instances des 2 hôpitaux d'Epinal et Remiremont .4 lignes rouges ont été inscrites- pour bien comprendre ce sont plutôt des lignes blanches, donc en principe infranchissables. Vous les retrouvez in extenso dans la lettre aux adhérents qui vous est parvenue. En résumé il est acté le maintien et la consolidation des 2 hôpitaux Rmt et Epinal, notamment en chirurgie, il est acté également le maintien des 2 maternités et des Services d'Accueil d'Urgences de proximité. C'est bien là aussi la trace tangible que nos mobilisations n'ont pas été vaines et qu'il est important d'agir pour ne pas subir.

Un nouveau directeur a été nommé. Pour lui les 2 hôpitaux sont équilibrables financièrement si on récupère une partie des fuites de malades orientés directement vers le CHU ou les cliniques privées soit la moitié du taux de fuite, soit 20% d'activités supplémentaires. A titre d'exemple, il semble que 20% des malades de la vallée de la Moselle sont orientés directement vers Nancy par les praticiens. En résumé l'hôpital de Remiremont est toujours en déficit, mais il n'est pas endetté au sens où il n'a pas de remboursement d'emprunt contrairement à celui d'Epinal qui est classé surendetté et bénéficiera d'une reprise de la dette par l'Etat, mais pas Rmt. Le regard est tourné vers l'avenir. La question de l'attractivité des hôpitaux vosgiens pour donner

envie aux médecins d'y venir travailler ainsi que la démographie médicale sont les questions clés.

Ainsi donc le directeur va emprunter 2 millions d'euros pour renouveler des investissements dans l'hôpital, mais cela ne sera pas suffisant pour acheter un deuxième IRM qui est plus que nécessaire. Les délais d'attente de rdv à deux trois mois sont bien trop longs. De plus, en matière d'accident neurovasculaire nous sommes très défavorisés. Nous devons nous interroger sur la nécessité de mener campagne à ce sujet. Car, l'ARS vient d'autoriser le groupe Radiolor, adossé au groupe VIDI, à acquérir et implanter un scanner à Rmt. Ils demandaient scanner et IRM. Cette concurrence, menée par un groupe privé à but lucratif mettra en difficulté le service public, s'il n'a pas les moyens d'y faire face.

Pour autant, il existe de sérieuses difficultés.

Depuis le premier février, il n'y a plus de permanence de soins en chirurgie viscérale. Si vous déclenchez une crise appendicite entre 18h et 8 h, ou le WE ou les jours fériés vous serez envoyé à Epinal. Cette organisation voulue par les Praticiens Hospitaliers est due au fait qu'ils sont insuffisamment nombreux. Nous voudrions croire qu'il ne s'agit que d'une étape transitoire. Nous avons consulté la liste des postes ouverts au CH de Rmt. Elle est publiée deux fois par an par le centre national de gestion des cadres et des PH. Au 17 novembre, Il n'y a pas de poste de chirurgien viscéral d'ouvert à Remiremont, ni de cardiologue, ni d'urologue, ni d'ophtalmo. Sans faire de procès d'intention, on peut se demander tout de même si la recherche des équilibres financiers ne passent pas par là aussi.

Si le contrat de performance, suspendu par le ministre de la santé en avril, ne semble plus être une épée de Damocles, certaines de ses recettes sont en application. Le directeur nous a annoncé un million d'économie sur les services supports. C'est à ce titre qu'à Rmt le bio nettoyage vient d'être externalisé au 1^{er} janvier 21 et que le directeur envisage de rendre payant le parking du NHE. L'externalisation c'est à dire la privatisation de certaines prestations n'est pas une bonne chose ni pour les personnels qui sont alors moins protégés, et davantage précarisés, ni pour les usagers. Le risque d'une intensification des maladies nosocomiales est fort.

A ce sujet, j'en arrive à un autre point qui est la place des usagers dans les instances de l'hôpital.

Nous sommes tous des usagers du système de santé soit potentiellement, soit de fait parce que le corps ou l'esprit ou le deux ne répondent plus correctement. La représentation des usagers se fait par le biais d'associations habilitées qui propose à l'ARS de faire les désignations, dans deux instances distinctes :

Le conseil de surveillance et la commission des usagers.

Le conseil de surveillance remplace le conseils d'administration et n'a plus qu'un pouvoir de contrôle. Force est de constater qu'au dernier renouvellement de cet été Ademat –H a écarté de la consultation qu'organisait l'ARS pour pourvoir à la vacance du poste . De ce fait nous n'avons pu postuler.

Je voudrais d'ailleurs saluer ici l'élection en oct 2020 de son nouveau Pdt notre ami le Dr Philippe,Cloche . Philippe siège au

bureau d'ademat –h depuis qu'il élu adjt à la santé à a la ville de Rmt.

La commission des usagers : crée en 2016, la CDU a pour but L'examen des plaintes et réclamations, hors recours gracieux et contentieux. La formulation de propositions sur la politique de qualité et de sécurité élaborée par la Commission Médicale d'Etablissement. Le suivi et l'évaluation des mesures adoptées sur les questions de la prise en charge. L'élaboration annuelle d'un rapport sur l'exercice de ses missions. Le recueil des observations des associations de bénévoles ayant signé une convention avec l'établissement.

Ademat- h reçoit régulièrement des témoignages de patients sur leurs difficultés dans l'accès aux soins. Il me semble que nous devrions porter à la connaissance du plus grand nombre cette instance .De même, il serait souhaitable que des adhérents se portent volontaire pour exercer la fonction de représentant dans cette instance. Des formations existent à ce sujet. Enfin il va falloir qu'un dialogue s'instaure entre ces représentants et nous. Il n'est pas possible que celles et ceux qui sont censés parler en notre nom ne soient pas au courant de ce que nous faisons, et n'échangent pas avec nous. Ce qui a quand même été le cas pendant ces 5 dernières années alors que pesaient de graves menaces de démantèlement sur l'hôpital.

Au-delà de la stricte défense de l'hôpital, nous avons décidé à la dernière AG d'élargir notre horizon à la question de la santé dans le territoire car on peut défendre l'accès aux soins pour tous et

partout sans prendre en compte cette dimension. Nous nous sommes prononcés pour être acteurs d'un contrat local de santé.

C'est un dispositif prévu par la loi dont **les 2 objectifs principaux du contrat local de santé sont de réduire les inégalités de santé et de développer la prévention** ; Le besoin d'une vision globale de la problématique santé et des équipements se pose avec acuité. L'approche épidémiologique le montre à l'évidence.

Nous pensons que cet outil peut être un levier important pour consolider nos équipements en particulier notre hôpital, un levier pour consolider la santé publique, la prévention et l'accès aux soins pour tous. Un levier qui fasse de la bonne santé et du bien-être des habitants et des visiteurs et touristes, une priorité du territoire.

Mais il y a une condition, c'est que le maximum de nos concitoyens soient associés et impliqués dans la démarche. C'est notre conviction profonde et nous sommes conforté dans notre point de vue par la Haute Autorité de Santé qui dans son projet stratégique 2019/2024 dit également pratiquement la même chose axe 2 p14 : « c'est en renforçant les citoyens dans leur capacité à être acteurs et exigeants –en contrepoint des points de vue institutionnels, professionnels, industriels etc.. que le champ de la santé pourra évoluer. »

La visio conférence du 13 novembre avec l'expérience des CLS de nos amis du Pays Terres de Lorraine a permis une première sensibilisation. Des élus se sont dit très favorables à reconduire une expérience similaire pour leurs pairs . Le conseil syndical du PETR a voté le principe d'un comité de pilotage auquel nous serons associés. Une enquête santé et en cours auprès de la

population et des entretiens prévus avec un échantillon représentatif des professionnels de santé.

Je devrais vous parler aussi de la santé mentale rudement mise à l'épreuve par la crise que nous traversons, du Groupement Hospitalier de Territoire qui vient d'être réactivé avec l'embauche d'un coordinateur et la mise en place de tous les comités notamment celui des élus et des usagers. La cour des comptes vient de publier en octobre un rapport à leur sujet, elle réaffirme que Les GHT doivent permettre de mener à son terme l'organisation territoriale de l'hospitalisation publique..» !

Le conseil d'administration d'ademat-h a fait le choix ce soir de cibler davantage ce qui pouvait évoluer dans le bon sens. Des choses changent et semblent évoluer dans une direction un peu plus favorable et surtout plus ouverte au dialogue et au partenariat. On mesure là le poids, le résultat, le fruit de toutes les argumentations, les mobilisations et luttes qui ont été et sont menées par tous tant localement que nationalement. La santé, la santé/environnement sont des éléments extrêmement fédérateurs, gardons bien cela en tête. A nous de continuer à agir habilement et intelligemment .Plus nos analyses, et nos propositions, seront élaborées et partagées collectivement avec des adhérents toujours plus nombreux, plus il nous est permis d'espérer. Dans le climat un peu lourd d'aujourd'hui nous en avons bien besoin ;

Courage et amitiés

Jean Pierrel le 4 février 2021